



L'info-Fil

Le bulletin d'information mensuel aux parents des élèves de l'école Au-Fil-de-l'Eau

Jeudi 8 février 2018

PÉRIODE OFFICIELLE D'INSCRIPTION JUSQU'AU 16 FÉVRIER 16 H 00



Inscription à l'éducation préscolaire d'un enfant âgé de cinq ans au 30 septembre 2018 ou d'un nouvel élève

Les parents d'un enfant qui fréquentera l'éducation préscolaire pour la prochaine année scolaire ou d'un jeune qui s'inscrira pour la première fois dans une école primaire devra se faire à l'école de son secteur sur présentation de l'original du certificat de naissance (**grand format**) et d'une preuve de résidence (document récent émis par un organisme public ou d'utilité publique sur lequel apparaissent les nom et adresse des parents confirmant leur lieu habituel de résidence (compte de taxes, d'électricité, de téléphone). Un bail ainsi qu'un permis de conduire ne sont pas acceptés.

Inscription au primaire <http://csp.ca/parents-et-eleves/admission-et-inscription/>

Inscription en ligne

La CSP a innové en 2017-2018 en lançant un tout nouveau formulaire d'inscription électronique.

L'inscription en ligne s'applique uniquement aux élèves qui fréquentent **présentement** l'éducation préscolaire 4 ou 5 ans ou une classe de la 1^{re} à la 5^e année du primaire.

La fiche d'inscription sera disponible sur le Portail Édu-groupe, sous l'onglet « Inscription en ligne », à compter du 5 février 2018. Les parents d'élèves du primaire auront jusqu'au 16 février 16 h pour la remplir et la transmettre en ligne.

Il est à noter que dès que le formulaire est rempli par l'un des deux parents, il n'est plus accessible par la suite.

Pour accéder au Portail Édu-groupe, l'adresse courriel à utiliser est celle que vous avez donnée à votre école. Si vous ne connaissez pas votre mot de passe, veuillez cliquer sur le bouton « Mot de passe oublié ».

Les parents qui ont des questions en lien avec le formulaire électronique, ou encore ceux qui n'ont pas accès à un ordinateur ou à Internet, sont invités à communiquer avec le secrétariat de l'école.



S'identifier = mot de passe fourni au dossier de votre enfant
Mot de passe : fourni par le Portail lors de votre 1^{re} visite. En cas d'oubli, cliquez sur mot de passe oublié?



Inscription d'un élève de 6^e année qui s'en va au secondaire

Votre enfant recevra **en classe** le formulaire d'inscription pour le secondaire. Du personnel d'Ozias-Leduc viendront présenter les différents programmes. Vous devrez même si votre enfant s'en va qu'Ozias-Leduc en prenant soin fréquentera. Ce formulaire devra **plus tard le 16 février**



SEMAINE DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

Du 4 au 10 février est la semaine de la valorisation des enseignantes et des enseignants. C'est une occasion privilégiée de leur exprimer toute notre reconnaissance pour leur contribution importante au développement de vos enfants. Les enseignantes et les enseignants guident, jour après jour, vos enfants sur le chemin de la réussite scolaire par leur engagement, leur passion, leur professionnalisme et leur dévouement. Je vous invite donc à vous joindre à nous pour leur souhaiter, à votre façon, une très bonne semaine





L'info-Fil

Le bulletin d'information mensuel aux parents des élèves de l'école Au-Fil-de-l'Eau



JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Du 12 au 16 février se tiendront les journées de la persévérance scolaire dans toute la province. Pour notre école, le 14 février à la période titulaire, deux élèves du 3^e cycle recevront le prix de la persévérance scolaire des mains de notre commissaire. Les noms des élèves méritants sont Myriam Dancause dans le groupe 603 et Émile Plante du groupe 501. Félicitations à ces deux récipiendaires!

RETARD - HEURE D'ARRIVÉE À L'ÉCOLE

Nous vous demandons de respecter les heures pour l'arrivée de vos enfants à l'école. Lorsque la 2^e cloche sonne, votre enfant doit déjà être à son rang et non à la clôture car cela sera alors considéré comme un retard. De plus, lorsqu'il est temps d'entrer dans la cour d'école, il ne doit pas bousculer. Il doit faire la file et ne pas passer par-dessus ou par dessous de la clôture.



EXAMENS DU MINISTÈRE ET DE LA CSP

Seuls les motifs suivants peuvent justifier une absence à une épreuve obligatoire de fin de cycle : une maladie sérieuse, hospitalisation ou un accident de l'élève confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche parent, la convocation à un tribunal et la participation à une compétition sportive de haut niveau (nationale ou internationale). Dans le cas contraire, l'élève se

verra attribué la note « 0 ».

Voici l'horaire des examens uniques de fin de cycle pour l'année 2017-2018.

	LECTURE	ÉCRITURE	MATHÉMATIQUE
FIN 1^{er} CYCLE (2 ^e année)	28, 29 et 30 mai 2018		
FIN 2^e CYCLE (4 ^e année)	29 et 30 mai 2018	5, 6 et 7 juin 2018	
FIN 3^e CYCLE (6 ^e année)	28 et 29 mai 2018	31 mai et 1 ^{er} juin 2018	Du 5 au 12 juin 2018



L'éducation pour tous

HÔTE DE LA DICTÉE RÉGIONALE P.G.L.

Nous avons le plaisir de vous annoncer que nous serons l'école hôte pour la finale régionale de la dictée P.G.L. Cela se déroulera à notre gymnase le 17 mars prochain.

À cette occasion, des élèves représentants les écoles de la Montérégie Est seront en compétition. Une dictée leur sera lue par un invité spéciale.

L'élève qui obtiendra le meilleur résultat à la dictée représentera la région à la finale provinciale.

La Fondation Paul Gérin-Lajoie est créée par Paul Gérin-Lajoie à titre d'organisation non gouvernementale (ONG) sans but lucratif. Dès ses débuts, elle se donne la mission de contribuer à l'éducation de base des enfants dans les pays défavorisés et de sensibiliser les enfants des écoles primaires du Canada aux réalités des enfants de pays plus démunis.

EN AVANT LES FILLES - OSE ÊTRE TOI

Le programme *En avant les Filles* sera offert dès mars prochain aux filles de 5^e année de l'école. Ce programme a comme mission de mieux les outiller dans le passage primaire/secondaire par une douzaine d'ateliers pédagogiques touchant les enjeux que vivent les filles, tels que l'image de soi, le stress/anxiété, l'intimidation, l'affirmation de soi, la sexualité, les relations amoureuses, les saines habitudes de vie, etc. De plus, en lien avec les ateliers, les participantes auront la chance de recevoir un entraînement sportif à travers le jeu dont l'aboutissement est de leur faire courir ou marcher 5 km à la fin des 3 mois. Un beau défi pour mettre en place ce qu'elles auront appris!



COMPÉTITION DE ROBOTIQUE



Le lundi 29 janvier dernier, des élèves de 6^e année participaient à la première édition de la compétition de robotique organisée par la commission scolaire des Patriotes (CSP). Celle-ci, organisée et supervisée par messieurs Bellemare et Georges Bourguin, s'est déroulée à l'école secondaire de Chambly.

Cette compétition amicale se voulait une rencontre préparatoire en prévision de celle organisée par Zone01 en mai prochain. Les élèves ont ainsi pu bénéficier sur place d'un accompagnement pédagogique offert par les conseillers de la CSP et un représentant de Zone01. Nos élèves se sont démarqués en remportant plusieurs distinctions dans les deux défis proposés.

Sarah Landreville, Cassandre Lavigne et Jade Vallée, défi Sumo, 1^{re} place

Hélène Hervieux et Juliette Lemieux, défi Sumo, 3^e place

Mathias Gauthier et Thierry Sanschagrin, défi Feux d'artifice, 1^{re} place

Sarah Landreville, Cassandre Lavigne et Jade Vallée, défi Feux d'artifice, 2^e place

Rosalie Baron, Lili Dimmock-Arseneau et Laurence Gagnon, défi Feux d'artifice, 3^e place

Félicitations à vous tous! Votre succès n'est certes pas étranger à tous vos efforts, à votre engagement et à votre volonté de réussir...



LES 5 TOMBES

Les élèves ont eu droit à une belle représentation de la pièce de théâtre de Zénon Soucy « Les cinq tombes » par les élèves de la classe de M. David Soucy.

Les sept tombes est un conte québécois de la région de Granby, qui avait été conté par Bertrand Lamoureux en septembre 2017 et transposé en pièce de théâtre par M. Zénon Soucy.

FONDATION MAMAN DION - FAIRE GRANDIR L'ESTIME DE SOI, UN ENFANT À LA FOIS



La Fondation maman Dion procure le matériel scolaire de base, des vêtements pour l'école ainsi que des lunettes, après un examen de la vue.

Jusqu'au vendredi le 30 mars 2018, vous pouvez déposer une demande pour obtenir une trousse de la rentrée pour l'année scolaire 2018-2019. Veuillez prendre connaissance de la procédure suivante puisque maintenant, **vous devez obligatoirement remplir un formulaire en ligne pour chacun de vos enfants**. Voici comment y accéder :

1. Allez sur le site internet de la Fondation : www.fondationmamandion.org
2. Cliquez sur l'onglet AIDE À LA RENTRÉE SCOLAIRE
3. Suivez les instructions

Informations complémentaires :

- Aucune demande ne sera acceptée par la poste.
- Pour les familles qui n'ont pas un accès internet à la maison, elles sont invitées à se diriger vers une bibliothèque, un organisme communautaire, un centre local d'emploi ou un bureau Service Canada près de leur domicile.
- La Fondation suggère fortement que le nom et les coordonnées d'un intervenant social, scolaire ou communautaire soient inscrits dans le formulaire. Cette information pourrait favoriser l'acceptation de votre demande. Lorsque la famille aura été sélectionnée, un représentant de la Fondation communiquera avec le parent par téléphone.





L'info-Fil

Le bulletin d'information mensuel aux parents des élèves de l'école Au-Fil-de-l'Eau

- Vous devez faire parvenir à la Fondation, uniquement par la poste, à l'adresse suivante, les documents exigés. Fondation maman Dion, 130A, rue Notre-Dame, Charlemagne (Québec) J5Z 1H2.
 1. Une copie de la documentation confirmant le montant total de votre revenu familial, tel qu'indiqué à la ligne 150 de votre avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada;
 2. Une copie de la première page du bulletin de chacun de vos enfants admissibles.

Pour de plus amples informations, dirigez-vous sur le site : www.fondationmamandion.org ou appelez-les en composant le 1 866 430 3466.



BESOIN DE VÉLOS STATIONNAIRES

Si vous avez un vélo stationnaire fonctionnel que vous désirez donner, nous serions preneurs pour en mettre dans des classes.

JOURNÉES PÉDAGOGIQUES DU 16 ET 19 FÉVRIER 2018

Le **vendredi 16 janvier** et le **lundi 19 février** sont des **journées pédagogiques**. Le service de garde est ouvert. Assurez-vous que votre enfant est inscrit si vous avez besoin de ce service. À noter qu'il n'y a pas de transport scolaire lors des journées pédagogiques et assurez-vous que l'éducatrice en place, à l'entrée principale du pavillon Hertel, soit avisée de l'arrivée de votre enfant, car il n'y a pas de brigadier et aucun appel n'est fait aux parents si l'élève ne se présente pas à la journée pédagogique. N'oubliez pas que les élèves du préscolaire passent toute la journée au pavillon Hertel lors de ces journées.

FÉVRIER 2018

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
Période officielle d'inscriptions 2018-2019						
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

MODIFICATION DU CALENDRIER SCOLAIRE 2017-2018 EN RAISON DE LA JOURNÉE DE TEMPÊTE DU 23 JANVIER

Le **23 janvier dernier**, la CSP a procédé à la fermeture de ses établissements compte tenu des mauvaises conditions climatiques. A la suite à cette fermeture, le calendrier scolaire 2017-2018 a dû être modifié.

C'est donc la journée de force majeure du **3 avril 2018** qui a été **transformée en journée de classe** à la suite de la fermeture.



SEMAINE DE RELÂCHE

N'oubliez pas que vos enfants seront en congé pour la semaine de relâche du 5 au 9 mars.

L'école est également fermée.

Bon congé !



RÉCIT préscolaire

